

# Formation

## Évaluation des risques

### DOCUMENT UNIQUE



<p>➔ <b>DURÉE</b></p> <p>3.5 heures (modulable en fonction des besoins)</p>	<p><b>OBJECTIFS</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Connaître la réglementation sur la prévention des risques professionnels</li> <li>◆ Savoir identifier les dangers et évaluer les risques</li> <li>◆ Hiérarchiser les risques et mettre en œuvre des actions de prévention</li> <li>◆ Être capable de réaliser son document unique ou de le mettre à jour</li> </ul>
<p>➔ <b>POUR QUI ?</b></p> <p>Gérant, manager, employé</p> <p>(maximum 10 stagiaires)</p> <p>➔ <b>PRÉ REQUIS</b></p> <p>Aucun</p> <p>➔ <b>MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES</b></p> <p>Formateur consultant IPRP habilité par le Ministère du Travail (Enregistré DREETS sous le n° : 2021040934016)</p> <p>Diaporama illustré</p> <p>Alternance de théorie et de retours d'expériences du formateur et des participants</p> <p>Supports de cours remis pendant la formation</p>	<p><b>CONTENU DE LA FORMATION</b></p> <p>Module 1: Comprendre les Risques Professionnels</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Définition</li> <li>• Les arrêts de travail et leurs conséquences pour l'entreprise et les employés</li> </ul> <p>Module 2: Cadre Légal et Obligations</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Textes de loi et réglementations</li> </ul> <p>Obligations de l'employeur et des employés</p> <p>Module 3: Le Document Unique</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Qu'est-ce que le Document Unique ?</li> <li>• Comment le créer et le mettre à jour ?</li> </ul> <p>Module 4: Méthodologie d'Évaluation des Risques</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Identification des risques</li> <li>• Évaluation et hiérarchisation</li> <li>• Mesures de prévention</li> </ul> <p>Exercice pratique : Travail sur le Document Unique</p> <p>En fonction de son poste, de son métier, quels sont les différents dangers identifiés et les risques associés ? Quelles sont les mesures de prévention ? Les résultats sont-ils satisfaisants ?</p> <p>En option et en fonction du temps imparti : Existe-t-il des risques non traités ? Comment être sûr de ne pas oublier des situations dangereuses ? Comment mettre à jour ou réaliser le Document Unique ?</p> <p>N.B.: Cette formation est éligible au financement par les OPCO</p>
<p>➔ <b>PRIX (net de taxe)</b></p> <p>Intra entreprise 450 €</p>	
<p>➔ <b>DATES ET LIEU</b></p>	<p>Dates : Nous consulter Lieu : Dans vos locaux (intra)</p>

EFFIPRÉV

Cabinet de santé sécurité au travail  
RCS : 893 438 051 RCS Béziers  
Organisme de Formation n°: 76341097334  
IPRP DREETS Occitanie n° 2021040934016

Courriel : [contact@effiprev.fr](mailto:contact@effiprev.fr)  
Internet : [www.effiprev.fr](http://www.effiprev.fr)  
Tel : 09.83.83.34.00

